

Master of Science en Sciences de l'éducation

Programme d'études approfondies : **Sciences de l'éducation (90 crédits ECTS)**

Le domaine d'études Sciences de l'éducation regroupe l'ensemble des disciplines qui ont pris pour objet d'étude l'éducation ou la formation, au sein de la famille, à l'école, dans le monde professionnel ou socioculturel. La formation Master permet aux étudiant-e-s d'approfondir leurs savoirs et savoir-faire dans le domaine, tout en se focalisant plus spécifiquement sur des spécialités du domaine. Si les étudiant-e-s doivent suivre et valider les deux premiers modules qui forment le tronc commun, ils/elles les complèteront en choisissant particulièrement deux modules thématiques parmi les quatre propositions offertes.

L'étudiant-e peut compléter sa formation avec un Programme de Spécialisation (ce qui correspond à prendre soit les deux modules restants dans les propositions francophones, soit une option complète dans le programme germanophone), par un Programme d'études secondaires en Formation d'adulte ou par un Programme d'études secondaires offert par un autre domaine.

Structure

TRONC COMMUN

Module MCR-F / Compétences de recherche

Ce module consolide et développe les connaissances et compétences en matière de conception, de planification et de conduite de recherches en éducation. Les enseignements de ce module permettent d'acquérir les compétences suivantes : (a) maîtriser les principaux outils de collecte et d'analyse de données, tant de nature qualitative que quantitative; (b) porter un regard informé et critique sur diverses démarches de recherche et savoir décider de la méthode la plus adaptée à telle ou telle problématique spécifique.

Ce module est un soutien à la réalisation du travail de master.

Module MDP-F / Développement professionnel

Ce module vise le développement de compétences liées aux pratiques professionnelles dans le domaine des Sciences de l'éducation. Par le biais d'un stage, les étudiant-e-s seront directement confronté-e-s aux exigences et contraintes du terrain. Ils auront l'occasion d'analyser leurs besoins de formation, de faire des liens avec les aspects plus théoriques de leur cursus, de développer des savoir-faire et de développer leur réseau. Le séminaire organisé dans ce module a pour objectif de permettre les échanges entre étudiant-e-s sur leurs expériences, d'améliorer leur réflexivité et d'élargir leurs perspectives professionnelles futures. Le cours « Gestion de projet et évaluation de la qualité en formation » permettra aux étudiant-e-s d'acquérir la méthodologie et les principaux outils pour mener avec succès des missions de projets éducatifs.

Les unités de ce module sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

MODULES THÉMATIQUES

Module MEAP-F / Expertise et accompagnement pédagogique

Ce module doit permettre aux étudiant-e-s d'acquérir les compétences nécessaires au conseil et à l'accompagnement pédagogique d'enseignant-e-s expérimentant des difficultés dans la gestion de leur enseignement ou de leur carrière. Nous n'adresserons pas ici les difficultés pouvant venir d'une mauvaise maîtrise de leur(s) discipline(s) d'enseignement mais prendrons en compte de nombreuses autres sources de difficulté qu'elles soient didactiques, psychologiques, relationnelles ou organisationnelles.

Module MTE-F / Technologie de l'éducation

La technologie de l'éducation concerne l'analyse, la conception et l'évaluation de ressources humaines et matérielles pour l'apprentissage humain. Dans ce module ouvrant la voie à une spécialisation dans ce domaine, les étudiant-e-s découvriront les objets et méthodes de recherche qui lui sont spécifiques. Ils/elles seront ainsi préparé-e-s à critiquer mais aussi à concevoir un projet de recherche adapté incluant des recherches développement et des recherches effectuées en situation et, en collaboration avec des praticiens, ils/elles développeront également les compétences de base d'un concepteur pédagogique pouvant exercer tout aussi bien dans des institutions d'enseignement, de formation à distance ou de formation professionnelle : analyser les besoins de formation, concevoir un scénario pédagogique et évaluer un dispositif de formation.

Module MAIE-F / Approches interculturelles de l'éducation

Ce module vise à analyser l'éducation et la formation dans une perspective interculturelle, c'est-à-dire en s'interrogeant sur le rôle que joue la culture dans la conception de l'éducation et de la formation (en même temps produits et producteurs de culture) ainsi que dans les interactions entre les différents acteurs. Une telle analyse permet de proposer des pistes pour une meilleure prise en compte de la diversité culturelle dans l'éducation et la formation, mais aussi pour favoriser une éducation de qualité pour tous. Différentes approches disciplinaires (dont notamment la communication interculturelle et l'anthropologie) et niveaux d'analyse sont utilisés afin d'amener les étudiant-e-s à porter un regard distancié sur l'éducation et la formation.

Module MEPSE-F / Economie, politique et systèmes de l'éducation

Ce module vise le développement des connaissances et des compétences nécessaires pour appréhender le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leurs contextes économique et politique. Parmi les thématiques abordées figurent notamment : Comment étudier les systèmes éducatifs dans un contexte international du point de vue de leurs dépenses, du marché du travail ? Où se situent les performances des élèves en comparaison internationale (efficacité) et existe-t-il une relation entre les performances des élèves et les moyens mis en œuvre ? (efficience). Nous proposerons également aux étudiant-e-s une analyse économique et politique des structures et du fonctionnement des systèmes éducatifs. Nous traiterons aussi de la remise en question des politiques publiques d'enseignement et des propositions de nouvelles modalités de financement (p.ex. le financement orienté vers les usagers) ou la création de quasi-marchés destinés à offrir aux parents la possibilité de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants.

MASTER OF SCIENCE en Sciences de l'éducation

Programme d'études approfondies en **Sciences de l'éducation**

Titre du module		Cours du module	ECTS
Tronc commun	Module MCR-F Compétences de recherche	L23.00647- Méthodes quantitatives	3
		L23.00478- Travailler avec les grandes bases de données **	3
		L23.00237 - Méthodes qualitatives: production de données	3
		L23.00236 - Méthodes qualitatives: analyse de données	3
	Module MDP-F Développement professionnel	L23.00583 - Stage Master	12
		L23.00582 - Séminaire d'accompagnement du stage	3
		L23.00456 - Gestion de projets et évaluation de la qualité	3
	Modules thématiques (2 à choix)	Module MEAP-F Expertise et accompagnement pédagogique	L23.00581 - Expertise pédagogique
L23.00610 - Didactique générale et comparée			3
L23.00734 - Apprendre à apprendre			3
0000.0000 - Cours complémentaire *			3
L23.00246 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation			3
Module MTE-F Technologie de l'éducation		L23.00233 - Objets et processus de recherche en technologie de l'éducation	3
		L23.00296 - Méthodes et techniques de l'enseignement à distance	3
		L23.00244 - Apprentissage et dispositifs de formation	3
		0000.0000 - Cours complémentaire *	3
		L23.00295 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
Module MAIE-F Approches interculturelles de l'éducation		L23.00232 - Communication interculturelle en formation	3
		L23.00298 - Pratique et formation des professionnels de l'éducation	3
		L23.00241 - Groupes culturels minoritaires et éducation	3
		0000.0000 - Cours complémentaire *	3
		L23.00242 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
Module MEPSE-F Economie, politique et systèmes de l'éducation		L23.00235 - Economie et politique de l'éducation et de la formation	3
		L23.00294 - Travail, emploi et compétences	3
		L24.00749 – Ecole et pédagogie inclusive	3
		0000.0000 - Cours complémentaire *	3
		L23.00300 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
Mémoire de Master	Mémoire de Master	30	

* Les cours complémentaires sont des enseignements dont les thématiques s'articulent de manière pertinente avec chacun des modules (voir listes sur le site du Département)

** Le cours « L23.00478 – Travailler avec les grandes bases de données » ne doit être suivi qu'après avoir précédemment suivi le cours « L23.00647 – Méthodes quantitatives ».

Directives d'application du Master of Science (MSc) en Sciences de l'éducation (Programme d'études approfondies)

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Structure

Le programme est construit en deux parties:

- A) Un tronc commun avec un choix de cours en français et en allemand.
- B) Une partie comprenant des modules thématiques à choix (programme francophone) ou des options (programme germanophone). Les cours de cette partie B sont offerts en alternance tous les deux ans. Certains cours peuvent être proposés en anglais.

L'octroi du titre de « Master of science en Sciences de l'éducation » suppose la validation de 60 crédits ECTS dans le Programme d'études approfondies « Sciences de l'éducation », ainsi que la rédaction et la soutenance d'un mémoire traitant d'un sujet en relation avec ce programme. La préparation du mémoire et sa soutenance correspondent à une charge de travail de 30 crédits ECTS. Ce Programme d'études approfondies peut être complété par un programme de spécialisation (correspondant à une autre option) ou par un Programme d'études secondaires (30 crédits ECTS).

Le domaine « Sciences de l'éducation » peut être étudié de manière bilingue. Pour cela, l'étudiant-e choisira la partie A dans une langue et la partie B dans l'autre langue.

Conditions d'admission

Peuvent accéder sans autres conditions au Programme d'études approfondies Sciences de l'éducation les titulaires d'un :

- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 60 ECTS en
 - Sciences de l'éducation
 - Pédagogie/Psychologie
 - Pédagogie curative

Peuvent être admis avec programme complémentaire de 30 crédits ECTS maximum, les titulaires d'un :

- Bachelor ou diplôme universitaire avec ≥ 90 ECTS en Psychologie
- Bachelor of Arts d'une HEP

Examens et validation de crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.

La note globale du domaine pour le diplôme final résulte de la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des différents modules suivis.

Mémoire de Master

L'inscription dans ce Programme d'études approfondies implique que l'étudiant-e réalise son mémoire de Master en Sciences de l'éducation sur une thématique liée à l'option choisie. Dans la réalisation de son mémoire, l'étudiant-e est suivi par un-e directeur/trice de mémoire. Le mémoire de Master équivaut à 30 crédits ECTS.